



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DES CHARMETTES DU 11 MARS 2011

PARTICIPANTS

Elus : Mme BOGHOSSIAN

Habitants élus : M. KRAGBE, M. SENDRA, Mme VILLAIN.

Habitants : Mme BELLESSORT, Mme BENAYEM, Mme BERTIN, M. CHIAMBRINO, M. DESTOUESSE, M. HERRICHE, Mme HERRICHE, Mme LEFUR, M. LEITAO, M. MARQUES, Mme SOUCHET, M. et Mme VILLAIN.

Personnel municipal : M. DIOMBANA.

Excusés : M. DECHERY, Mme HARBI.

Mme BOGHOSSIAN introduit le Conseil de quartier et décline l'ordre du jour.

Semaine du Développement Durable

Mme BOGHOSSIAN présente le programme de la Semaine du Développement Durable, qui aura lieu du **mercredi 06 avril au mercredi 13 avril 2011** :

- **6 avril 2011** : des animations au parc Jean Vilar seront organisées de 14h00 à 17h00.
- **7 avril 2011** : le Forum des Métiers de l'Economie Sociale et Solidaire se déroulera à la maison de quartier Camille Claudel.
- **8 avril 2011** : un rallye sera organisé dans les Jardins Familiaux, en direction de 4 classes des scolaires (Saint Exupéry, Jean Jaurès et Paul Langevin).
- **9 avril 2011** : le traditionnel Nettoyage de printemps est prévu à DLM et au PLM. Les habitants du quartier des Carreaux, en rénovation urbaine, pourront bénéficier d'un atelier d'éco-construction.
- **11, 12 et 13 avril** : des visites seront organisées dans différents sites (REP, Sigidurs, SIAH, Valdeve, Géothermie et appartement pédagogique des Médiaterre). Les habitants recevront prochainement un courrier leur permettant de s'inscrire gratuitement à ces visites.

☞ M. et Mme HERRICHE relatent le fait que certaines personnes jettent leurs déchets à travers leurs fenêtres dans certains immeubles, ce qui n'encourage pas à participer à cette journée du développement durable.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Ils indiquent par ailleurs que le chemin goudronné à Charles Richet est négligé en termes de nettoyage permanent.

L'insalubrité sur la voie publique liée à l'activité de la pizzeria sur la rue Pierre Semard, causant la présence de rats, ainsi que les nuisances sonores du Café « Le Petit Chasseur » sont de nouveau évoquées. Cette situation de nuisance sonore et d'insalubrité crée des situations de conflit et parfois de violence.

M. CHIAMBRINO indique que la **Police Municipale a déjà pris contact avec ces commerçants** et a orienté les riverains vers la BST (Brigade Spécialisée de Territoire – nouvelle dénomination des UTEQ, Unité Territoriale de Quartier) pour l'établissement de procès verbaux en cas de manquement de la part des commerçants.

M. KRAGBE souligne le fait que les **commerçants doivent sensibiliser leur clientèle**, et qu'ils doivent être verbalisés en cas de manquement au respect des horaires de fermeture et de tranquillité du voisinage.

Fête des Voisins

Mme BOGHOSSIAN rappelle l'organisation de la première Fête des Voisins l'année dernière, en mettant l'accent sur le bilan plutôt positif et en indiquant que les participants étaient contents d'avoir une animation dans le quartier.

Toutefois, le constat d'une information mal communiquée est fait, et l'objectif de favoriser le « bouche à oreille » est mis en exergue pour la prochaine édition de la Fête des Voisins qui aura lieu le **vendredi 27 mai 2011**.

Mme VILLAIN retrace également le bilan de l'année précédente et évoque les perspectives pour 2011. Elle **appelle à la participation de plus de volontaires pour l'organisation de cette fête**.

De la même manière que l'an passé, le fait de rassembler les deux secteurs, Charmettes et Résidence Léo Lagrange, est préféré et le lieu proposé est le **Parc des Sports, à partir de 19h00**.

Visite de quartier

Mme BOGHOSSIAN rappelle le principe de la **visite de quartier de proximité**, qui a pour objectif de faire un état des lieux des dysfonctionnements et points positifs du quartier et voir quelles peuvent être les solutions à apporter.

Elle indique que la première visite aura lieu le **mercredi 23 mars 2011** (le point de rendez-vous étant à déterminer) et que les personnes intéressées pour participer à cette visite doivent s'inscrire.

☞ Mme LE FUR, Vice Présidente de la copropriété des Charmettes évoque le problème de tri et de non ramassage des ordures ménagères, provoquant des amas de détritiques sur la voie publique. Elle demande si cela est lié à un problème de sensibilisation sur le tri auprès de certains habitants ou si c'est un manque d'horaires fixes de ramassage des ordures.

Elle précise que le nettoyage des rues devient un véritable problème car les agents de la Ville et de Val de France ne passeraient jamais dans certaines rues des Charmettes.

☞ Mme BENAYEM complète en indiquant que le changement de ramassage des encombrants rend la vie du quartier difficile, anarchique et dégradée, avec la présence de dépôts sauvages notamment.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

☞ Mme BELLESSORT affirme l'existence de certaines entreprises ou riverains qui déposent leurs encombrants sur la voie publique devant leur portail, en coin de rue (gravats, pots de peinture, etc...)

Madame BOGHOSSIAN précise que le dispositif de ramassage a été revu avec un délai plus court de passage et souligne l'existence de la déchetterie et, de ce fait, la responsabilité des habitants.

Questions diverses

☞ Mme SOUCHET questionne sur l'utilité du Commissariat, dans la mesure où les habitants sont convoqués à Sarcelles, alors qu'il existe un commissariat à Villiers le bel.

☞ Mme BELLESSORT signale la présence d'un panneau « STOP » dangereux, à l'angle de l'avenue Constant Coquelin, notamment par rapport à son portail. Elle indique ainsi qu'il existe un problème de visibilité à cause des véhicules mal stationnés au STOP, et que le panneau devrait être situé sur l'avenue Constant Coquelin, et non sur l'avenue de la Poste.

Mme BOGHOSSIAN propose d'étudier la faisabilité de changement du panneau et de l'installation d'un miroir de visibilité.

☞ Madame BELLESSORT s'indigne de l'occupation des places de livraison par des véhicules de particuliers qui paralysent ainsi l'avenue Pierre Semard, du fait que les camions de livraison sont obligés de stationner sur la chaussée.

M. CHIAMBRINO indique que cette situation se produit sur le territoire d'Arnouville et que la Police Municipale de Villiers-le-Bel ne peut intervenir pour verbaliser ces véhicules.

Mme BOGHOSSIAN remercie les participants et clôture le Conseil de Quartier.